



À compter du 27 mai et durant 3 semaines, le Grand Avignon va équiper chaque **habitation pavillonnaire de Caumont-sur-Durance** en petits **bacs jaunes** pour le **tri des emballages recyclables et du papier**. Plus besoin de se déplacer en mairie pour pouvoir trier puisque ces bacs jaunes individuels se substituent aux sacs plastiques jaunes.

Les bacs jaunes individuels sont mis en place uniquement dans les habitations disposant déjà d'un bac individuel à ordures ménagères et sous condition de pouvoir le stocker dans la propriété privée. Il n'est évidemment pas question d'entreposer ces bacs sur les trottoirs qui doivent rester libres pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les enfants en poussettes.

Tous les foyers de Caumont-sur-Durance ne pourront pas accueillir un bac de collecte comme ceux logeant dans le centre ancien ou en immeubles collectifs. Ils seront alors maintenus en sacs plastiques jaunes ou bénéficieront d'un contenant collectif, un bac jaune ou une colonne arienne.

COMMENT OBTENIR SON BAC JAUNE




Les bacs jaunes sont **distribués à domicile entre le 27 mai et le 15 juin du mardi au samedi inclus**. Nul besoin de se manifester, les ambassadeurs du tri viendront à vous.

En cas d'absence de votre part, un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres pour vous signaler le 1^{er} passage infructueux. Un second passage est prévu sur un créneau horaire différent.



Vous êtes difficilement joignable ? Le tri des déchets n'a plus de secret pour vous ? Vous pouvez alors compléter un formulaire en ligne pour demander une mise à disposition du contenant devant le domicile. <https://www.l-et-m.com/grandavignon>

Des règles de dotation de bac sont définies au regard du nombre de personnes vivants au foyer. Le bac doit être suffisamment grand pour accueillir les déchets de chaque membre de la famille et pour être stocké 13 jours consécutifs entre deux collectes, puisque la collecte évolue (détail ci-dessous).

-  1 à 3 personnes : 180 litres
-  4 à 6 personnes : 240 litres
-  7 personnes et + : 340 litres



LA COLLECTE DES BACS JAUNES ÉVOLUE : CE QUI CHANGE AU 5 JUIN

À compter du mercredi 19 juin, le bac jaune sur Caumont-sur-Durance sera collecté un mercredi sur deux entre 5h et 12h. La commune a donc été sectorisée. Pour s'y retrouver, c'est simple, vous habitez :

- 📌 le nord-ouest ► vous êtes collectés les **mercredis des semaines paires**.
- 📌 Le nord-est, sud-ouest ou l'est ► vous êtes collectés les **mercredis des semaines impaires**.
- 📌 Le centre ► il restera collecté chaque semaine en sacs plastiques jaunes car les camions de collecte ne peuvent pas emprunter les rues étroites et il est difficile de stocker un bac dans un maison de ville.

Deux outils à votre disposition sur www.grandavignon.fr

- Le **plan interactif des secteurs de collecte** (onglet Environnement Déchets)
- Le **calendrier de collecte** délivré au format papier à l'occasion de la remise du bac jaune et téléchargeable sur le site internet du Grand Avignon



La présentation du bac, elle, ne change pas : il devra être sorti la veille au soir au plus tard après 19h et rentré le jour du passage de camion de collecte au plus tôt.



POURQUOI CE CHANGEMENT ?

La collecte en bacs jaunes individuels est déjà opérationnelle sur d'autres communes du Grand Avignon. L'expérience a démontré que de nombreux bacs jaunes ne sont pas sortis chaque semaine, ou le sont mais à moitié plein. Cette nouvelle fréquence de collecte répond donc à une **logique d'organisation** : l'objectif visé est de **collecter des bacs pleins afin d'optimiser les tournées de collecte**. Elle fait également écho à une volonté de proposer une **collecte à domicile** à l'aide d'un **contenant durable à coût constant**. Le volume des bacs, 180 et 240 litres, permet enfin de stocker de manière à limiter la manutention.

Ce sera donc moins de bacs encombrants la chaussée, moins de nuisances sonores mais aussi moins de pollution liée à la collecte et une amélioration du cadre de vie.



Je sors mon bac **rempli à plus de 50%**

J'y dépose les emballages **en vrac**

Surtout **pas de verre** (à déposer dans les colonnes prévues à cet effet)

Pas de déchets verts, encombrants, toxiques... direction la Déchèterie de Vedène

J'ai oublié de sortir le bac jaune... et je ne peux pas attendre 15 j = direction la Déchèterie de Vedène

Le Grand Avignon est en constante recherche de solutions pour améliorer le service de collecte et de traitement des déchets et vise ainsi répondre aux exigences environnementales de recyclage.

La mise en place des bacs sera :

→ PLUS PROPRE

Il n'y aura plus de sacs éventrés sur les trottoirs, sur la chaussée ou aux pieds des colonnes et fini également les guirlandes de sacs jaunes les mardis soirs. De plus, les bacs sont équipés de poignée à serrure. Le couvercle ne s'ouvre qu'à 180° ou à l'aide de la poignée, donc pas de risque de déversement des déchets sur la voie publique s'il venait à basculer.

→ PLUS PRATIQUE

Le bac est facilement maniable. Les trieurs n'auront plus à se déplacer pour récupérer des rouleaux de sacs jaunes. Et le bac sera à sortir moins souvent car on y rentre l'équivalent de 2 à 3 sacs jaunes pour les plus petits bacs. Il existe 2 contenances en fonction de la taille de la famille.

→ PLUS FACILE

Placé dans un garage, une cour, dans un coin du jardin, on peut y jeter tous les emballages plastiques, cartonnées, métalliques et les papiers, le tout en vrac pour gagner de la place.

→ PLUS ECOLOGIQUE.

Le Grand Avignon achetait chaque année près de 135 000 sacs jaunes aux Caumontois. En supprimant les sacs en plastique, on élimine aussi un déchet. Le bac jaune a une durée de vie minimum de 10 années alors qu'un sac n'est par définition utilisable qu'une seule fois.

→ PLUS RESPECTUEUSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Plus de ramassage au sol à la main et donc on limite le risque de trouble musculo-squelettique pour les agents de la collecte





PETIT RAPPEL DES CONSIGNES POUR LES TRIEURS AMATEURS



1 BAC JAUNE = 4 FAMILLES DE RECYCLABLES

PLASTIQUE / METAL / CARTON / PAPIER

- 1 Bouteilles, flacons et bidons en plastique (bouteilles d'eau, de shampoing, de lait, bidon de lessive, ...)
- 1 Boîtes métalliques et aérosols (boîtes de conserves, déodorants, canette, ...)
- 1 Cartonnettes et briques alimentaires (boîtes de gâteaux, barils de lessive, briques de soupe, ...)
- 1 Papiers sans exception

Le bac jaune est réservé exclusivement aux emballages recyclables et aux papiers.

Quelques réflexes sont bons à prendre :



- Déposer les déchets **en vrac** dans votre bac permet un gain de place.
- **Pas de sac opaque fermé** sous peine de voir ce sac isolé au centre de tri pour des raisons de sécurité (risque de coupure, pique...)
- Emballages vides mais **inutile de rincer**
- **Pas d'emballages imbriqués** : le plastique ne se recycle pas avec le carton

En cas d'erreur grave de tri dans le bac jaune (ordures ménagères, verres, déchets verts...), par mesure d'hygiène, de sécurité et pour ne pas polluer le geste de tri de milliers d'autres de personnes, le collecteur peut refuser de collecter le bac. Le bac sera alors vidé en ordures ménagères lors de la collecte suivante.

Et après ? Le contenu des bacs jaunes est envoyé dans la commune voisine, au centre de tri de Vedène et le tout est trié manuellement par des opérateurs sur une chaîne de tri. Le respect des consignes est donc important au regard des trieurs qui prennent la suite.

Le verre est recyclable mais par le biais de colonnes à verre d'apport volontaire. Plusieurs sont disposées sur la commune. Rendez-vous sur le site internet du Grand Avignon, rubrique Environnement Déchets.

Les emballages et le papier sont donc triés et regroupés par famille, puis envoyés à France et en Europe dans des usines de recyclage. Les recettes liées à la vente de ces emballages sont utilisées pour financer le service de collecte. Le verre lui part directement à l'usine de recyclage de Vergèze, les recettes sont reversées entièrement à la Ligue contre le Cancer.